

particulièrement à Evora. Il était même dit dans des lettres d'Espagne, qu'il y avait eu une insurrection à Lisbonne, et que Don Miguel s'était sauvé à bord d'une frégate, après avoir été abandonné par les troupes, qui s'étaient déclarées pour Dona Maria.

FRANCE.—M. de Fagel, ambassadeur du roi des Pays-Bas, a présenté ses lettres de créance au roi des Français. L'Autriche, dit le *Times*, a déjà reconnu le gouvernement de Louis Philippe, et nous avons tout lieu de croire que la Russie ne tardera pas à en faire de même.

“ La nomination du prince de Talleyrand, dit le *Journal des Débats*, comme ambassadeur extraordinaire à Londres, sera également agréable à la France et à l'Angleterre. En France, personne n'a oublié que ce grand homme d'état a été renvoyé par deux gouvernemens, l'empire et la restauration, bien qu'il les eût servis tous deux de la manière la plus utile. Ils se repentirent de leur conduite envers lui, et la France, deux fois privée de l'assistance de ses talens, a été deux fois la victime de cette ingratitude des deux cours. L'Angleterre doit éprouver de la satisfaction, en recevant du gouvernement français le plus grand diplomate de l'Europe. Les deux pays le regarderont comme la garantie de la paix et de l'union si nécessaires à la tranquillité du monde. L'âge de M. de Talleyrand ne lui a rien fait perdre de la vigueur de son esprit. Il est présentement, en 1830, ce qu'il était à l'assemblée constituante, le fidèle représentant des opinions politiques et philosophiques de notre époque.”

“ Il y a chez M. de Talleyrand, dit le *Messenger des Chambres*, un talent que personne ne contestera, celui de calculer toutes les chances de la stabilité d'un gouvernement, et de ne lui prêter sa coopération qu'à proportion qu'il le croit durable. En acceptant l'ambassade, malgré son grand âge, il fait voir à tous les cabinets de l'Europe, qu'il croit à la stabilité de l'ordre de choses établi par notre nouvelle révolution. Ajoutez à cela, que M. de Talleyrand a refusé d'apposer sa signature au traité de 1815, et qu'un tel acte de patriotisme assure à la France un digne représentant.”

Le *Journal du Commerce* dit que quoique le gouvernement français s'abstienne d'influer directement ou indirectement sur les affaires des Pays-Bas, il paraît néanmoins décidé à faire prévaloir dans la politique européenne le principe de non-intervention. Un de nos ministres, ajoute-t-il, conversant dernièrement sur ce sujet avec l'ambassadeur d'une puissance continentale, lui dit avec quelque chaleur : “ Le jour où un de